

L'INDULGENCE
DE PORTIONCULE
NOTRE-DAME
DES ANGES,

Accordée par Jesus-Christ au séraphique
patriarche saint François d'Assise,

*Avec un extrait du sommaire des indulgences
accordées aux églises de l'ordre de S. François
et transférées à l'insigne église de saint Sernin
de Toulouse.*



A TOULOUSE,
De l'Imprimerie d'Augustin HENAULT,
rue Saint - Rome. 1819.



L'INDULGENCE
DE NOTRE-DAME
DES ANGES.

Accordee par Jesus-Christ au saint
Esprit de son Eglise.

Avec un extrait des sentences des Indulgences
accordees aux âmes de St. Francois
et de son Eglise. A l'usage de la sainte
Eglise.



A TOULOUSE.

De l'imprimerie de la Compagnie des
Jesuites. 1711.

INDULGENCES

ACCORDÉES A PERPÉTUITÉ par plusieurs souverains pontifes, aux fidèles qui visitent les Eglises de l'ordre de saint François, transférées à l'insigne Eglise de saint SERNIN, de Toulouse,

EN vertu d'un rescrit de son éminence monseigneur le cardinal CAPRARA, légat à latere, du 8 Juillet 1803,

PUBLIÉ et mis à exécution par ordonnance de monseigneur l'Archevêque de Toulouse, du 19 des mêmes mois et an.

PAR autorité apostolique ont été transférées à l'insigne église de saint Sernin de Toulouse,

1.^o La célèbre indulgence plénière dite de la Portioncule, étendue à toutes les églises de l'ordre de saint François, pour la fête de Notre-Dame des Anges, depuis les premières vêpres le 1^{er} Août jusqu'après le soleil couché du lendemain, par Clément X, dans le bref *Cœlestium*, etc., du 3 Octobre 1670, laquelle indulgence est applicable aux âmes du purgatoire, par un bref d'Alexandre VIII, *Alias*, etc., du 20 Juin 1690.

2.^o Les autres indulgences accordées par

différens papes aux églises de l'ordre de saint François, parmi lesquelles sont comprises,

L'indulgence plénière pour la fête du tres-saint Nom de Jesus, qu'on célèbre le second Dimanche après l'Épiphanie, accordée par Benoît XIV dans son bref *Ad augendum, etc.*, du 14 Septembre 1745.

L'indulgence plénière pour un des Vendredis du Carême, au choix de celui qui voudra la gagner, et indulgence de sept ans et d'autant de quarantaines pour chacun des autres Vendredis du Carême, accordée par un bref de Clément XIV, *Ad augendam, etc.*, du 23 Novembre 1772.

L'indulgence plénière pour la fête de saint Joseph, époux de la bienheureuse vierge Marie, laquelle fête est au 19 Mars selon le rit romain, accordée par Benoît XIV dans son bref *Cælestium, etc.* du 6 Septembre 1741.

L'indulgence plénière pour la fête du patronage de saint Joseph, époux de la bienheureuse vierge Marie, qu'on célèbre le troisième Dimanche après Pâques, accordée par Benoît XIV dans son bref *Cælestium, etc.*, du 6 Septembre 1741.

L'indulgence plénière pour la fête de saint Antoine de Padoue, au 13 Juin, accordée par Sixte V dans son bref *Cum à primævâ, etc.*, du 28 Septembre 1585, et

(5)
par Innocent XI dans son bref aussi *Cùm à primævâ, etc.*, du 26 Août 1680.

L'indulgence plénière pour la fête de saint Bonaventure, cardinal et docteur de l'église, au 14 Juillet, accordée par Sixte V dans son bref *Cùm à primævâ, etc.*, du 28 Septembre 1585, et par Innocent XI dans son bref aussi *Cùm à primævâ, etc.*, du 26 Août 1680.

L'indulgence plénière pour la fête de sainte Claire, au 12 Août, accordée par Sixte V dans son bref *Cùm à primævâ, etc.*, du 28 Septembre 1585, par Innocent XI dans son bref aussi *Cùm à primævâ, etc.*, du 26 Août 1680, et par Clément XII dans son bref *Redemptoris, etc.*, du 11 Août 1733.

L'indulgence plénière pour la fête de saint Roch, au 16 Août, accordée par Clément XIV dans son bref *In iis, etc.*, du 11 Décembre 1772.

L'indulgence plénière pour la fête de saint Louis, évêque de Toulouse, au 19 Août, accordée par Sixte V dans son bref *Cùm à primævâ, etc.*, du 28 Septembre 1585, et par Innocent XI dans son bref aussi *Cùm à primævâ, etc.*, du 26 Août 1680.

L'indulgence plénière pour la fête de saint Louis, roi de France, au 25 Août,

accordée par Clément XII dans son bref *Injunctæ*, etc., du 20 Mars 1734.

L'indulgence plénière pour la fête de saint François d'Assise, au 4 Octobre, accordée par Sixte V dans son bref *Cum à primævâ*, etc., du 28 Septembre 1585, et par Innocent XI dans son bref aussi *Cum à primævâ*, etc., du 26 Août 1680.

L'indulgence plénière pour la fête de sainte Elisabeth, reine de Hongrie, au 19 Novembre, accordée par Clément XII dans son bref *Injunctæ*, etc. du 20 Mars 1734.

L'indulgence plénière pour la fête de la Conception de la bienheureuse vierge Marie immaculée, au 8 Décembre, accordée par Benoît XIII, dans son bref *Ad augendam*, etc., du 26 Septembre 1729.

L'indulgence plénière pour le premier et dernier des neuf jours qui précèdent la fête de Noel, et indulgences de sept ans et autant de quarantaines pour les autres sept jours, accordées par Clément XIV dans son bref *Cum sicut*, etc. du 23 Novembre 1772.

Les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, étant confessés et communies, visiteront l'église de saint Sernin aux jours indiqués, et y prieront conformément aux intentions des souverains pontifes avec les dispositions requises, gagneront les indulgences ci-dessus énoncées.



INDULGENCE
DE PORTIONCULE
NOTRE-DAME
DES ANGES,

*Qui se gagnent tous les ans le deuxième
jour du mois d'Août.*

DIEU est admirable dans tous ses Saints: il est certain cependant qu'il y en a quelques-uns que Dieu a distingués par de singulières faveurs; que les merveilles qu'il a opéré en eux le rendent encore plus admirable lui-même. Le grand saint François d'Assise est de ce nombre; sa vie est un tissu de faveurs signalées, et de faits miraculeux qui manifestent autant la miséricorde du Seigneur, que la haute sainteté de cet homme extraordinaire. De cette espèce est cette grande et miraculeuse indulgence si renommée par toute la terre, qui lui fut donnée par Jesus-Christ, à la

faveur de sa sainte Mère , et qui a été depuis ce temps-là confirmée par tant de prodiges , qu'on n'en peut douter sans témérité. Nous ne ferons que rapporter ici presque mot pour mot ce que M. Wadinghames en a écrit dans les Annales des Frères Mineurs , aux années 1221 et 1223.

Un jour , dit cet auteur , comme saint François priait avec une ferveur extraordinaire pour la conversion des pécheurs , un ange lui commanda d'aller dans la chapelle de Portioncule , où Jesus-Christ l'attendait avec sa sainte Mère , et avec une troupe d'esprits célestes ; dès qu'il y fut entré , il se jeta en terre pour adorer cette divine majesté , et Jesus-Christ lui dit : *François , vous et vos frères brûlez de zèle pour le salut des hommes ; c'est pour cela que je vous permets de me demander quelque grace pour eux.* Le saint étant un peu revenu de la surprise dans laquelle le brillant éclat de cet objet l'avait mis , et encouragé par cette offre , lui dit : *Seigneur , mon Dieu et mon tout , je vous supplie très--humblement , tout misérable pécheur que je suis , de vouloir accorder une indulgence plénière pour tous ceux qui viendront dans cette église , pourvu qu'ils se confessent et se repentent de leurs péchés.* Et vous , ô Vierge sainte , qui êtes l'avocate des pécheurs , je vous conjure d'appuyer ma demande de votre médiation. Marie ajouta fort agréablement sa prière à

celle de saint François, et Jesus-Christ lui répondit : *François, ce que tu demandes est grand, mais tu dois obtenir de moi des choses bien plus grandes ; j'accorde ce que tu désires ; mais va trouver le pape mon vicaire, il a le pouvoir de lier et délier ; demande-lui cette indulgence de ma part, et il te l'octroyera.* Quelques religieux qui veillaient et qui voyaient la lumière dont l'église était remplie, entendirent tout ce colloque.

Le matin saint François leur recommanda le secret, et partit avec le frère Massé pour aller trouver le Pape qui était à Pérouse, il lui exposa sa requête et la volonté de Jesus-Christ. Sa sainteté trouva cette demande fort difficile, parce que saint François voulait que l'indulgence fût plénrière, sans obligation de faire des aumônes ni d'autres pénitences, car elle ne croyait pas qu'il fût juste de la rendre si facile à gagner ; c'est pourquoi il lui demanda pour combien d'années il la voulait ; et saint François lui répondit : *Père très-saint, je veux des ames et non pas des années. Comment l'entendez-vous, répartit le Pape, que vous voulez des ames ? C'est, dit-il, que je demande à votre sainteté qu'il lui plaise accorder indulgence plénrière de tous les péchés à tous ceux qui, vraiment contrits et confessés, visiteront l'église de Notre-Dame des Anges ; je*

ne vous la demande pas en mon nom , mais de la part de Jesus-Christ , qui m'a envoyé vers vous pour ce sujet. Le Pape , persuadé par ses paroles , la lui accorda , et répéta par trois fois la permission qu'il lui en donnait. Les cardinaux qui étaient présens représentèrent à sa sainteté qu'une indulgence si ample ferait négliger celles de la terre sainte , et des apôtres saint Pierre et saint Paul ; c'est pourquoi il rappela saint François , lui confirma la grace qu'il lui avait concédée à perpétuité , mais il la limita pour un jour de chaque année. Comme saint François se retirait , le Pape lui dit : Où allez-vous , bon homme , et quel témoignage emportez-vous de ce que je vous ai accordé ? Saint Père , lui répondit-il , votre parole me suffit ; si c'est une œuvre de Dieu , il la divulguera lui-même , je n'en veux point d'autre acte ; mais la sainte Vierge servira de papier , Jesus-Christ sera le notaire , et les anges les témoins.

Saint François , qui avait obtenu depuis deux ans cette indulgence , attendait que Jesus-Christ , qui la lui avait accordée , marquât le jour auquel elle devait se gagner. Comme il était en prière durant la nuit dans le jardin qui est derrière cette église , le démon s'apparut à lui , et d'un ton d'ami lui dit : *François , pourquoi avance-tu ta mort par des veilles indiscretes ? Le sommeil*

est absolument nécessaire à la vie ; et je l'ai dit autrefois que tu pouvais choisir d'autres pénitences pour expier tes péchés. Le saint connut d'abord les ruses de l'ennemi , et au lieu de lui répondre , se mit à nu ; et passant par le milieu des buissons jusques dans le bois prochain , il se roula parmi les épines , et mit tout son corps en sang ; dans cette action il se disait à lui-même : *Il est bien mieux pour moi de souffrir ces piqûres pour me conformer à Jesus-Christ , que d'obéir aux trompeuses flatteries de mon ennemi.* Et alors une grande lumière qui l'environna lui fit voir tous ces halliers couvert de roses blanches et rouges , et en même temps les anges l'invitèrent d'aller à l'église où Jesus-Christ l'attendait avec sa sainte Mère , et le revêtirent d'une belle robe blanche ; il prit six roses de chaque couleur , et sous la conduite de ces esprits célestes , il entra dans l'église , et se prosterna devant son cher maître , et le pria de vouloir marquer le jour auquel il lui plaisait qu'on gagnât l'indulgence qu'il lui avait donnée. Jesus-Christ lui répondit qu'il voulait que ce fût le jour auquel il avait délivré saint Pierre de la maison d'Hérode , commençant aux secondes vêpres de la fête , jusqu'au soleil couché du lendemain ; et lui ordonna d'aller vers le Pape avec trois de ses religieux , qui pouvaient

être témoins de ce qu'il lui disait, et de lui présenter six de ces roses miraculeuses, afin qu'il fît publier cette indulgence. Les anges terminèrent cet entretien par un *Te Deum* qu'ils chantèrent. Le lendemain saint François partit avec trois religieux, et ayant exposé au pape la volonté de Jesus-Christ, il lui présenta les six roses en confirmation de ce qu'il lui disait. Le souverain pontife, ravi de voir de si belles fleurs au milieu d'un hiver fort rigoureux, après avoir pris le conseil des cardinaux, donna commission aux évêques d'Assise, de Pérouse, de Todi, de Spolète, de Foligni, de Nocera et d'Augubio, de publier cette indulgence de Notre-Dame des Anges, comme donnée de la bouche de Jesus-Christ. Ces prélats se trouvèrent au lieu et au jour marqués, et ordonnèrent à saint François d'exposer lui-même au peuple la grace qu'il avait obtenue du ciel. Il monta sur un échafaud qu'on avait dressé, et après avoir raconté comment il avait reçu cette faveur, il assura que le Pape, selon la parole de Jesus-Christ, entendait que cette indulgence fût chaque année à pareil jour et à perpétuité. Les évêques s'opposèrent à cette perpétuité, et voulurent la limiter à dix ans; mais celui d'Assise l'ayant voulu prononcer ainsi, ne put jamais dire pour dix ans, quelque

effort qu'il fît pour cela ; et fut obligé , contre sa volonté , de dire à perpétuité. Les autres prélats essayèrent la même chose , et ils se trouvèrent tous forcés , par une vertu secrète , de publier cette indulgence perpétuelle ; dès-lors tous ces prélats , de même que le peuple qui prit garde à ce miracle , furent convaincus entièrement de la vérité et de la perpétuité de cette indulgence.

Outre les témoignages de plusieurs qui assistèrent à cette cérémonie , et le rapport qu'en ont fait les plus graves historiens , Dieu a voulu confirmer la vérité de cette indulgence par beaucoup de miracles , et plusieurs Papes les ont reconnus. Matthieu d'Aigue-Perse , cardinal , dit qu'étant lecteur du sacré palais , Martin IV lui demanda qu'est-ce qu'il en croyait ; et lui ayant répondu qu'il l'estimait très-assurée , sa sainteté reprit : Vous pensez juste , car il n'y a pas apparence qu'un si saint homme comme François eût voulu abuser le peuple ; c'est pourquoi je la confirme de toute mon autorité , et quand elle n'y serait pas déjà , je la concède de nouveau ; faites-en dresser la bulle. Mais le cardinal lui remontra que saint François n'en avait pas voulu , et qu'elle n'était pas nécessaire ; ce que le Pape trouva raisonnable. L'an 1481 , Sixte IV. étendit cette indulgence aux religieux

pour la pouvoir gagner dans leurs églises , et depuis à toutes les églises de l'ordre , pour les religieux et pour les séculiers , ce que plusieurs de ses successeurs ont confirmé. L'an 1624 , Urbain VIII déclara que le jubilé ne suspend point cette indulgence pour Notre-Dame des Anges. Massé-Bardus, évêque de Toscane , a donné par écrit un témoignage authentique , daté du 7 d'Octobre 1588 , que Paul III étant dans le couvent des Frères Mineurs de Pérouse , et le gardien lui ayant dit que tous les religieux croyaient pieusement qu'il y avait chaque jour de l'année indulgence plénière à Notre-Dame des Anges , sa sainteté témoigna qu'elle avait toujours eu la même créance , et qu'au cas qu'elle n'y fût pas de la sorte , il l'accordait de nouveau. Sainte Brigitte étant allée gagner cette indulgence le second d'Août , entra en quelque doute de sa vérité , sur ce que quelques-uns assuraient que saint François l'avait inventée ; mais Jesus-Christ lui apparut , et l'assura qu'il l'avait donnée de sa propre bouche. Cette sainte le rapporte ainsi dans ses révélations , confirmées par le concile de Constance.

Après tous ces témoignages de la vérité de cette indulgence , nous pouvons compter avec raison pour une preuve miraculeuse , que n'y ayant jamais eu de bulle pour sa publication , elle se soit néanmoins divul-

guée par tout le monde , et qu'il s'assemble tous les ans , sans avoir jamais discontinué depuis sa concession , une si grande multitude de peuple pour la gagner , que la ville d'Assise ne la peut contenir , et qu'on est obligé de dresser des tentes par les champs. On y a vu souvent plus de cent mille personnes et plus de seize cents religieux. Mais ce qui paraît de plus extraordinaire dans cette indulgence , c'est qu'on peut la gagner toutes les fois qu'on entre dans cette sainte chapelle , en quel jour , en quel mois de l'année que ce soit , pourvu qu'on ait un cœur contrit et humilié ; de sorte que si on y entre deux fois , on la gagne deux fois ; si on y entre vingt fois , on la gagne vingt fois ; en un mot , autant de fois qu'on y entre avec les dispositions nécessaires , on la gagne toujours de nouveau , sans aucune limitation. Et comme je me montrais difficile à le croire , lorsque je fus au saint lieu par dévotion , on me mena à la porte de la chapelle , et on me montra la bulle qui est attachée au dehors , par laquelle cette pratique est autorisée par le saint siège ; ainsi on peut dire que c'est comme une année sainte continuelle dans ce lieu de bénédiction , qui dure autant comme tous les siècles.

R É F L E X I O N S.

Quand je me représente cette admirable indulgence que Jesus-Christ a accordée à saint François par la médiation de la très-sainte Vierge, je m'imagine entendre cette douce et charmante invitation de Dieu chez Isaïe : *Vous tous qui avez soif, venez aux eaux ; vous qui n'avez point d'argent, hâtez-vous, venez acheter sans aucun échange le vin et le lait.* Dieu vous offre ici, sans aucun échange, une grace qui n'en peut souffrir aucun : prières, jeûnes, aumônes, cilices, mortifications, austérités, tout cela n'est rien en comparaison d'une remise si gratuite et d'une réconciliation si parfaite. Venez, et achetez sans argent : hé quoi, du lait et du vin ! du lait, comme à des enfans nouvellement nés, et régénérés par la grace des sacremens ; du vin, comme à des convalescens où à des voyageurs pour leur donner plus de vigueur et de force ; du lait qui coule en grande abondance de cette source de miséricorde qui ne tarit jamais, et qu'il vous offre non-seulement avec une libéralité toute gratuite, mais encore avec une tendresse pleine de joie ; du vin qui donne aux vierges une admirable fécondité, qui fortifie et qui réjouit en même temps le cœur de l'homme ; du lait pour les vivans, du vin pour les mourans ; à ceux-là, pour les consoler dans les

misères de leur exil , à ceux-ci , pour leur faire passer avec courage le fâcheux trajet du temps à l'éternité , car c'est là le double effet de l'indulgence. La miséricorde , dit Origène , semble donner à Dieu le même empressement à se décharger de ses graces en faveur des hommes , qu'en a une mère à donner à ses enfans le lait qui lui pèse dans ses mamelles ; l'on dirait que cette grace pèse à Dieu , tant il cherche à la faire sortir de son sein. Venez , mes enfans , leur dit-il , venez tous en si grand nombre que vous soyez , j'ai plus de lait qu'il ne vous en faut ; venez seulement avec cette soif spirituelle de ma justice , et avec ce désir de votre perfection que je vous demande. Il n'en demeure pas là ; il fortifie du vin de sa grace ceux qui lui ont été fidèles par rapport aux dispositions où il les trouve à l'heure de la mort ; il étend plus ou moins sur eux le bienfait de son indulgence. Ils y viendront à cette heure fatale ces prétendus réformateurs , ces esprits forts , et ces libertins qui se moquent de nos indulgences ! on les verra pâles , défaits , moites de sueur , rouler leurs yeux , grincer les dents , battre des mains , frémir de tous leurs membres aux approches des horribles tourmens qui les attendent ; avec quel front oseront-ils invoquer Jesus et Marie auxquels ils n'auront jamais pensé ? S'il y a des graces à

attendre, une protection et une indulgence à recevoir, espérez-les de l'infinie miséricorde de Jesus-Christ et de l'intercession de Marie, vous qui avez si souvent demandé au fils l'avénement de son royaume, la sanctification de son saint nom, et l'accomplissement de sa volonté en vos personnes; vous qui, pleins d'une humble confiance en la bonté et en la tendresse de la mère, lui avez si souvent dit qu'elle priât pour vous, et pendant votre vie, et à l'heure de votre mort.

PRIÈRE A JESUS-CHRIST.

Seigneur, qui vous êtes montré si clément et si miséricordieux en faveur des pécheurs à la prière de votre fidèle serviteur François, jusqu'à relâcher des droits de votre justice pour nous combler de l'abondance de votre miséricorde, faites naître en nous le saint empressement de gagner une indulgence que vous avez voulu vous-même nous accorder par son intercession, puisqu'elle est un moyen sûr et efficace de nous réconcilier parfaitement avec vous. Elle vient immédiatement de vous, nous en sommes convaincus; faites que nos actions répondant à nos désirs, comme nous souhaitons que nos désirs soient conformes à notre créance, elle nous conduise à vous.

Inspirez-nous , nous vous le demandons de tout notre cœur , ces sentimens de pénitence qui , dans ce séraphin de la terre , ont arrêté votre bras vengeur , désarmé votre colère , ouvert votre cœur , excité votre bonté : c'est pour nous qu'il vous a demandé une faveur aussi signalée : pénétrés d'un vif repentir de nos crimes , daignez nous l'accorder ; sans elle nous nous avouons insolubles , et nous le sommes en effet ; mais avec elle , nous le savons , parce que vous nous l'apprenez par la bouche de votre épouse notre mère la sainte église ; oui , avec elle nous vous payerons jusqu'à la dernière obole. Ah ! Seigneur , seul rédempteur des hommes , faites que nous participions à un si grand et si précieux bienfait , que votre libéralité ne nous trouve ni paresseux , ni négligens à en profiter , et que la profusion de vos largesses ne nous rende pas plus ingrats par l'abus que nous en ferons. Appliquez-nous donc vos mérites ; eux seuls peuvent nous mettre dans l'heureux état de satisfaire entièrement à votre justice : comme nous l'avons irritée par nos iniquités , nous cherchons avec ardeur à l'apaiser. Que nous vous devenions agréables, Sauveur de nos ames ! que nous rentrions dans les droits de la bienheureuse éternité , dont nous sommes déchus par nos péchés ! C'est la grace que nous vous demandons par

l'intercession de votre glorieuse Mère, qui a eu tant de part dans le présent que vous nous avez fait à la prière de François, qui l'avait intéressée, afin que vivant ici-bas dans votre grâce, nous puissions dans l'éternité jouir de votre gloire. Ainsi soit-il.

Autre Oraison à la sainte Vierge et à saint François.

O Vierge sainte et glorieuse, qui êtes dans le ciel la dispensatrice des grâces de Dieu, la médiatrice et l'avocate des pécheurs, qui ne demandez rien pour nous à votre fils qui ne vous soit aussitôt accordé, et qui seule pouvez plus facilement obtenir toutes les grâces qui nous sont nécessaires dans nos besoins tant spirituels que corporels ! c'est pour obtenir les mêmes grâces que je vous adresse cette prière ; ayez-la pour agréable, afin que j'obtienne de Dieu, par votre intercession et celle du glorieux père saint François, le pardon de mes péchés, la grace de n'en plus commettre, le don des larmes pour gémir de mes foiblesses, l'amour de Dieu et de mon prochain, le mépris des grandeurs du monde, la force de maîtriser toujours mes sens extérieurs et intérieurs, un entier dévouement à la pratique des vertus et des bonnes œuvres ; que je n'aie dans toutes mes actions d'autre vue que celle de me rendre agréable

à Dieu ; afin qu'après avoir vécu saintement dans ce monde, je puisse être assuré de vivre éternellement dans la gloire, louer et bénir avec vous le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, dans toute l'éternité. Ainsi soit-il.

LITANIES

De l'immaculée Conception de la sainte Vierge.

K Yrie, eleison.
 Christe, eleison.
 Kyrie, eleison.
 Christe, audi nos.
 Christe, exaudi nos.
 Pater de cœlis, Deus, miserere nobis.
 Fili Redemptor mundi Deus, mis. nobis.
 Spiritus Sancte, Deus, miserere nobis.
 Sancta Trinitas unus Deus, miserere nob.
 Sancta Maria sine peccato concepta, ora
 pro nobis.
 Pulchra ut luna,
 Stella maris,
 Porta Cœli,
 Fons signatus,
 Templum Dei,
 Porta clausa,
 Quasi cypressus,
 Quasi plantatio rosæ,

ora pro nobis.

Lilium conyallium ,
 Quasi oliva ,
 Flos Campi ,
 Civitas Dei ,
 Hortus conclusus ,
 Quasi Cedrus ,
 Quasi Palma ,
 Vellus Gedeonis ,
 Puteus aquarum ,
 Scala Coeli ,
 Speculum Immaculatum ,
 Electa ut Sol ,
 Mater Dei ,
 Mater divinæ gratiæ ,
 Mater purissima ,
 Mater castissima ,
 Mater inviolata ,
 Mater intemerata ,
 Mater amabilis ,
 Mater admirabilis ,
 Mater Creatoris ,
 Mater Salvatoris ,
 Virgo prudentissima ,
 Virgo veneranda ,
 Virgo prædicanda ,
 Virgo potens ,
 Virgo clemens ,
 Virgo fidelis ,
 Speculum justitiæ ,
 Sedes sapientiæ ,
 Causa nostræ lætitiæ

ora pro nobis.

ora pro nobis.

Vas spirituale ,
 Vas honorabile ,
 Vas insigne devotionis ,
 Rosa mystica ,
 Turris Davidica ,
 Turris eburnea ,
 Domus aurea ,
 Fœderis arca ,
 Janua Cœli ;
 Stella matutina ,
 Salus infirmorum ,
 Refugium peccatorum ,
 Consolatrix afflictorum ;
 Auxilium Christianorum ,
 Regina Angelorum ,
 Regina Patriarcharum ,
 Regina Prophetarum ,
 Regina Apostolorum ,
 Regina Martyrum ,
 Regina Confessorum ,
 Regina Virginum ,
 Regina Sanctorum omnium ,
 Agnus Dei , qui tollis peccata mundi ,
 parce nobis , Domine .
 Agnus Dei , qui tollis peccata mundi ,
 exaudi nos , Domine .
 Agnus Dei , qui tollis peccata mundi ,
 miserere nobis .

ora pro nobis.

ora pro nobis.

✠. Deus rex noster operatus est salutem.
 ✠. Tu confregisti capita draconis. *Ps. 73.*

O R E M U S.

DEus, qui per Immaculatam Virginis Conceptionem, dignum Filio tuo habitaculum præparasti; quæsumus, ut qui ex morte ejusdem Filii sui previsa, eam ab omni labe præservasti; nos quoque mundos, ejus intercessionem ad te pervenire concedas : Per Christum Dominum nostrum.

Amen.

F I N.